

Questions et réponses / Questions & Answers

Appel de propositions 10130736 / Call for Proposals 10130736

**Exposition extérieure d'art public
« Souvenir d'hiver : village de cabanes en bois »**

**Outdoor Public Art Exhibition
« Winter Memories: Wooden Cabin Village »**

Note : Les questions sont fournies dans la langue utilisée par l'artiste. Les réponses sont fournies dans les deux langues officielles.

Note: Questions are provided in the language used by the artist. Answers are provided in both official languages.

QUESTION 1:

Y a-t-il une contribution pour les matériaux de la part du Patrimoine canadien ou l'artiste devra puiser dans ses honoraires professionnels pour produire l'œuvre?

RÉPONSE 1 :

Les dépenses liées aux matériaux et à la création de l'œuvre sont aux frais de l'artiste.

ANSWER 1:

Expenses related to materials and creation of the work shall be borne by the artist.

QUESTION 2:

Considérant l'obtention de commandites pour la réalisation d'un tel projet, l'affichage des logos des commanditaires est-il permis?

RÉPONSE 2 :

Si des commanditaires sont associés à votre activité, assurez-vous qu'il n'existe pas de conflit entre eux et ceux du Bal de Neige. Veuillez communiquer avec un membre de l'équipe du Bal de Neige pour obtenir la liste des commanditaires exclusifs.

ANSWER 2:

If you have sponsors associated with your activity, please make sure that they are not in conflict with Winterlude sponsors. Please contact Winterlude for the current sponsorship exclusivity list.

QUESTION 3:

Êtes-vous ouvert à une installation in situ?

RÉPONSE 3 :

Tous les concepts proposés doivent répondre aux **exigences obligatoires et cotées** (voir annexe B - Critères d'évaluation). Le jury fera la sélection des concepts gagnants selon ces critères d'évaluation. Le jury peut également recommander certains ajustements qui seront proposés à l'artiste (par exemple: restreindre l'accès au public pour sa sécurité). L'artiste aura le choix d'accepter les recommandations ou de refuser. Dans le cas d'un refus, le concept se verra retiré de la sélection finale.

ANSWER 3:

All the proposed concepts must meet **Mandatory and Rated Requirements** (see Annex B - Evaluation Criteria). The jury will select the winning designs according to these evaluation criteria. The jury may also recommend adjustments that will be offered to the artist (e.g. restricting access to the public for safety). The artist will then have the choice to accept or reject the recommendations. In the case of a refusal, the concept will be removed from the final selection.